

CDOA plénière du 17 juin 2014

Bilan
soutiens à l'agriculture audoise
et
activité des sections de la CDOA

1) Les aides dites du 1^{er} pilier de la Politique Agricole Commune

1-1) Aides directes versées par l'ASP après instruction DDTM

	2010	2011	2012	2013 (provisoire au 31/05/14)
Déclarations PAC	4631	4884	4927	4925
Nombre de dossiers aidés				
Aide découplée	2952	3 048	3 012	2986
Aides couplées		2 505	2 403	2709
Montant aides découplées	40 595 943 €	40 512 631 €	40 624 234 €	38 839 036 €
Montant aides couplées (AC) surfaces	3 644 944 €	4 226 624 €	4 075 511 €	4 697 333 €
Aide couplée Vaches Allaitantes	265 1 909 609 €	257 1 913 159 €	256 1 915 163 €	276 1 854 312 €
Aide Ovine / Caprine				
Nombre exploitants ovins	207	210	200	200
Nombre exploitants caprins	31	32	31	31
Montant	962 138 €	955 325 €	971 496 €	1 036 818 €
TOTAL	47 112 634 €	47 607 739 €	47 640 124 €	46 618 481 €

Détail des aides dites de l'article 68

Nombre de producteurs concernés et montant des aides versées

Type d'aide	2010	2011	2012	2013
Assurance récolte	1 364 1 008 478 €	1 343 1 169 608 €	1 324 1 280 408 €	1 363 1 369 732 €
Aide à la qualité Blé dur	1 380 1 178 121 €	1 253 1 240 840 €	1 194 1 191 761 €	1075 1 265 147 €
Conversion Agriculture		133	173	223

Biologique		703 068 €	864 586 €	1 118 379 €
Maintien Agriculture Bio	84 372 402 €	164 613 052 €	223 544 935 €	261 701 630 €
Aide supplémentaire aux protéagineux	254 234 144 €	196 232 161 €	119 187 552 €	73 100 269 €
Aide 2013 supplémentaire à la vache allaitante, jeunes bovins et lait	Sans objet	Sans objet	Sans objet	37 88 010 €
Production lait de montagne	24 50278 €	20 47 287 €	22 51 751 €	22 48 734 €
Veaux sous la mère et bio	7 3 979 €	9 3 193 €	7 1 970 €	8 3 325 €
Tabac	Sans objet	Sans objet	1 674 €	1 2 107 €
Pêches destinées à la transformation	1 5 595 €	1 4 753 €	1 5 022 €	Sans objet
Prime aux protéagineux	257 133 762 €	206 96 415 €		
Légumineuses fourragères	114 12 243 €	97 12 044 €		
Fruits à coque	6 4 837 €	5 4 447 €		
Tomates destinées à la transformation	1 56 268 €	1 29 964 €		
Riz	3 58160 €	3 69 792 €		
Diversité des assolements	237 526 671 €	Sans objet		
TOTAL	3 644 944 €	4 226 624 €	4 075 511 €	4 697 333 €

1-2) Aides versées par France Agri Mer au titre des Organisations Communes des Marchés viti vinicole et Fruits-Légumes

Dans le cadre des OCM Vin et Fruits-Légumes, France Agri Mer a effectué les paiements au titre des campagnes de paiement (16/10/ n-1 au 15/10/n) selon le détail suivant :

Mesure	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Arrachage définitif	12 471 781€	9 273 576 €	0	0
Restructuration vignoble	18 543 530€	30 132 486 €	19 113 483	10 683 296 €
Investissements	6 394 875€	1 735 260 €	4 038 337 €	4 296 148 €
Promotion Pays tiers	3 175 417€	1 214 251 €	2 172 076 €	1 018 072 €
Enrichissement (MCR)	1 879 173€	1 735 260 €	3 091 417 €	0 €
Prestations viniques	3 000 000€	2 216 590 €	3 038 168 €	1 688 416 €

Total OCM Viti vinicole	46 497 776€	36 631 665 €	31 579 667 €	17 685 932 €
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
OCM Fruits-Légumes	Non connu	Non connu	142 460 €	154 326 €

1-3) Autres Aides communautaires versées dans l'Aude au titre de l'année 2013

Apiculture : 18 936 €

Fruits à l'école : 35 949 €

Lait scolaire : 19 064 €

2) Les aides dites du 2nd pilier de la Politique Agricole Commune

Le plan de Développement Rural Hexagonal 2007-2013 s'est terminé le 31/12/2013 pour ce qui concerne la mise en œuvre des mesures (hors Leader). Les paiements se poursuivront jusque fin 2015. Depuis le 01/01/2014 est ouverte une période transitoire comportant 3 volets, dont le plus important (le volet 2) permet de mettre en œuvre les mesures de la programmation 2017-2013 avec des financements FEADER 2014-2020. A l'échelle franco-française, un changement important est intervenu avec la régionalisation de la gestion du FEADER qui est désormais sous autorité de gestion du Conseil Régional. La validation du Plan de Développement Rural Languedoc Roussillon par la Commission Européenne est envisagée d'ici la fin de l'année.

Les paiements des mesures 2007-2013 interviendront d'ici fin 2015, mais il est déjà possible de faire un bilan quantitatif et qualitatif de ce plan sur 2007 à 2013.

2-1) Axe 1 : amélioration de la compétitivité

2-1-1) L'installation des jeunes agriculteurs

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nbre dossiers d'Aides à l'installation	49	44	48	43	48	36	54
Montants DJA agréés (€)	911.346	883.394	888.981	835.049	761.698	680.920	976.636
Montants prévus des -Investissements PDE	7,3 Mi €	6,8 Mi €	6,4 Mi €	5,6 Mi €	6,5 Mi €	4,9 Mi €	7,0 Mi €
-prêts bonifiés MTS/JA	3,8 Mi €	3,4 Mi €	3,4 Mi €	2,2 Mi €	2,6 Mi €	2,3 Mi €	2,6 Mi €
Nombre dossiers individuels PIDIL ⁽¹⁾	9	17	9	11	7	7	9
Montant total FICIA engagé ⁽²⁾	74 625€	75 171€	66 545€	52 498 €	50 887 €	65 590 €	76 938 €
Nbre AF prêts bonifiés aux investissements et montants prêts	170	205	137	104	107	129	130
	3,3 Mi €	3,6 Mi €	2,7 Mi €	2,0 Mi €	2,1 Mi €	2,5 Mi €	1,7 Mi €

(1) PIDIL : Programme pour l'installation et le développement des initiatives locales

(2) FICIA : Fonds d'Incitation et de Communication pour l'installation en Agriculture

Les Plans de professionnalisation personnalisés

Années	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de PPP agréés / validés	43 / 20	79 / 44	75 / 64	72/44	74/70
Agrément maîtres de stage / stages en exploitation	75 / 5	10 / 2	5 / 3	2/3	4/5
Montants engagés pour les PPP (500 € / dossier)	30 000 €	45 000 €	42 000 €	30 000 €	39 000 €
Nombre de candidats accueillis en stage 21 heures	47 *	52	67	65	67
Montants engagés pour les stages 21 h (120 €/stagiaire)	9 000 €	9 000 €	10200 €	7 800 €	7 680 €

* 1er stage 21 heures organisé en juin 2009 – Le dernier stage 40 h a été organisé en mars 2009

2-1-2) Modernisation des exploitations agricoles

Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage :

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de dossiers	7	10	14	13	11	23	40
Montants engagés (€)	126 248	220 400	291 700	329 630	253 258	267 907	942 687
dont Conseil Régional	0	141 880	148 600	210 360	129 332	133 953	499 099

Plan de Performance Énergétique (mesure hors DRDR):

Années	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de dossiers	3	0	2	2	0
Montants engagés	10 270 €	0 €	14 265 €	16 935 €	0

Plan Végétal pour l'Environnement :

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de dossiers	19	33	36	195	99	140	153
Montants engagés (€)	29 908	68 116	95 900	1 305 280	730 451	1 209 983	1 516 284

R: s'agissant d'investissements, entre l'engagement des crédits (accord pour l'aide) et le paiement il peut se passer 2 ans (règles d'encadrement communautaires).

2-2) Axe 2 : amélioration de l'espace rural et de l'environnement

2-2-1) L'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de dossiers	760	750	752	729	723	707	707
Montants engagés/ payés (€)	5 298 032	5 180 193	5 500 000	6 087 940	5 983 573	6 097 345	6 150 852

2-2-2) Les mesures agro environnementales

a) Mesures Rotationnelles II :

Année	2007	2010
Nombre de dossiers	6	23
Montants engagés / 5 ans	92 800 €	439 860 €
Montant payés	74 240 €	87 970 €

En 2010, dans le cadre du bilan de santé de la PAC, une possibilité d'engagement a été ouverte; ces contrats de 5 ans viennent à terme en 2014.

b) Conversion Agriculture Biologique : pour mémoire (des paiements sont réalisés)

Années	2007	2008	2009	2010	2011 et suivantes
Nombre de dossiers	21	17	51	73	Transfert sur le 1er pilier de la PAC
Montants engagés sur :5 ans 1 an	354 328 €	311 660 €	1 470 000 €	536 000 €	

En 2011, la conversion en agriculture biologique a basculé dans le 1er pilier de la PAC

c) Apiculture :

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de dossiers	13	5	8	5	4	11	6
Montants (€) engagés/5 ans	206 380	67 150	98 680	120 700	85 595		
Montants (€) engagés/ 2 ans						55 590	
Montants (€) engagés/1 an							18 683

d) Protection des Races Menacées

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de dossiers				3	1		3
Montants engagés €				2 437	1 312		1 590 (1 an)

e) M.A.E. Territorialisées :

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de contrats de 5 ans engagés	19	29	12	23	49	99
Montants (€) engagés sur 5 ans	1 475 760	448 380	186 050	337 183	39 121	
Montants (€) engagés sur 2 ans					278 161	
Montants (€) engagés sur 1 an						493 634

f) Prime Herbagère Agro environnementale

-PHAE2

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de contrats en vigueur	55	330	358	423	410	423	389
Montants payés (€)	191 064	1 585 136	1 725 284	1 996 775	1 950 783	1 878 905	1 840 291

2-3) Axe 3 : qualité de vie en zone rurale et encouragement à la diversification

2-3-1) Diversification vers des activités non agricoles (mesure 311)

La mesure permet aux membres d'un ménage agricole de développer des projets de diversification tels que la commercialisation de produits agricoles, l'agri-tourisme...

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de dossiers	10	7	10	24	15	15
Montants engagés (en €)	526 640	200 640	227 225	782 362	207 264	457 168
dont Conseil Général	66 300	59 060	36 496	140 008	39 509	85 237
dont Conseil Régional	101 550	43 160	77 117	249 153	64 122	140 847

2-3-2) Promotion des activités touristiques (mesure 313)

Cette mesure vise à favoriser l'offre de prestation de tourisme, à développer et moderniser l'hébergement de petite capacité telle que la petite hôtellerie rurale, les gîtes ou les chambres d'hôte. Les bénéficiaires sont notamment les collectivités territoriales, les associations, les syndicats intercommunaux, les pays, les parcs, les prestataires touristiques.

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de dossiers	8	11	8	3	27	10
Montants engagés (en €)	369 800	1 093 450	188 399	104 000	815 202	505 715
dont Conseil Général	96 930	384 040	87 590	33 000	143 365	105 533
dont Conseil Régional	16 930	16 930	6 609	19 000	64 122	112 307

L'appel à projets régional « oenotourisme », lancé en 2012, explique pour partie la hausse du nombre de dossiers.

2-3-3) Soutien intégré en faveur du pastoralisme (mesure 323 C)

Cette mesure permet de reconquérir et d'aménager des espaces pastoraux en soutenant les investissements liés à l'entretien à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine naturel et paysager ainsi que la prévention de la prédation (gardiennage, chiens). Les bénéficiaires sont les associations pastorales, les groupements pastoraux, les éleveurs.

		Gardiennage	Travaux amélioration pastorale	Chiens de protection	Cabane pastorale	total
2008	Nombre de dossiers	8	6	13		27
	Montants engagés (€)	39 400	83 340	13 370		136 110
	dont Conseil Régional	-	28 260	-		28 260
2009	Nombre de dossiers	9	16	13		38
	Montants engagés (€)	44 730	178 000	17 750		240 480
	dont Conseil Régional	-	79 800	-		79 800
2010	Nombre de dossiers	8	5	33	1	47
	Montants engagés (€)	70 060	89 700	29 130	206 425	395 315
	dont Conseil Régional	-	26 910	-	20 643	47 553
2011	Nombre de dossiers	8	18	63		89
	Montants engagés (€)	59 416	269 422	36 033		364 871
	dont Conseil Régional		71 674			71 674
2012	Nombre de dossiers	8	23	47		78
	Montants engagés (€)	42 362	132 229	31 546		206 137
	dont Conseil Régional					

			85 205			85 205
2013	Nombre de dossiers	16	17	48	2	83
	Montants engagés (€) dont Conseil Régional	75 078	265 001 121 054	36 819	229 168 66 768	606 066 187 822

3) SOUTIENS CONJONCTURELS 2013

3-1) Agriculteurs en difficulté

Cette procédure très encadrée (audit, vérification de la viabilité de l'exploitation, critères d'endettement et de revenu) notifiée à la Commission Européenne a permis d'aider 4 producteurs en 2013 pour un montant de 13493 €. Au delà de l'aide financière, il faut souligner l'intérêt de l'audit et du suivi pendant 3 ans, ainsi que la concertation dans le cadre du Comité d'Experts. L'enveloppe disponible n'a pas été entièrement consommée faute de dossiers déposés éligibles.

3-2) Crises conjoncturelles

3-2-1) Crise de mortalité ostréicole :

Cette crise qui perdure depuis plusieurs années a vu peu de demandes d'aides déposées de la part des ostréiculteurs de Leucate ; sur 25 ostréiculteurs, 1 a été aidé au titre des pertes de naissains et 3 au titre de la prise en charge d'intérêts d'emprunts pour un montant total d'aide de 6217 €.

En 2014, il n'est pas prévu d'aides conjoncturelles du fait de l'absence de déclaration de mortalité en 2013.

3-2-2) Sinistres climatiques : calamités agricoles indemnisées en 2013

Identification calamité	Nombre de dossiers	Montant indemnisation
Pertes de récolte sur pépinières ornementales, huîtres, escargots, et semences potagères (gel de février 2012)	24	240 922€
Orages du 4 mai 2012	3	4 562 €
Pertes de récolte sur prairies permanentes et artificielles (orages du 5 mai 2012)	5	70 363 €
Crues de la Rougeanne (orage du 21 juin 2012)	1	3135 €

4) L'ORGANISATION DES STRUCTURES DE PRODUCTION

4-1) Les droits à paiement unique

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de transferts instruits	321	446	412	336	425	602	519
Nombre de dotations sur programmes nationaux	306	245	433 ⁽¹⁾	431	150	19	11
dont nombre de dotations arrachage	301	234	189	132	133	0	0
Nombre de dotations sur programmes locaux	47	89	68	0 ⁽²⁾	141	170	171

(1) programme ovin en 2009

(2) suspension des programmes départementaux du fait des découplages 2010

183 941 DPU ont été activés en 2013 (valeur moyenne de 248 euros) pour 230 532 ha de couverts admissibles déclarés dans le cadre des déclarations de surface PAC.

4-2) Les droits Prime à la Vache Allaitante

Quota départemental : 11232 droits Vaches Allaitantes	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de droits définitifs attribués	263,7	251,4	133,8	267	328	274
Nombre de droits temporaire attribués	266,7	238,1	409,1	317	293,2	421

4-3) Quotas laitiers

Quota départemental : 12,9 M litres (31/03/2013)	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14
Volumes livrés en laiterie	13 183 727	12 944 614	11 927 378	11 340 265	10 983 382	9 651 069	Non connu
Nombre de producteurs livreurs	58	47	45	42	39	38	
Volumes attribués livraisons (litres)	685 000	375 000	155 000	250 000	306 000	390 040	20 000
Volumes libérés par cessation primée	0	0	430 642	1 291 445	517 959	912 394	968 800
Volumes prélevés (Sous réalisations structurelles)	625 560	927 359	1 198 749	225 815	348 665	880 967	684 596

4-4) Les structures des exploitations

-le contrôle des structures et les autorisations préalables d'exploiter

Nombre de dossiers d'autorisations d'exploiter	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Demandes d'autorisation déposées	142	121	148	128	99	159	157
dont demandes soumises à autorisation	110	86	106	104	84	131	128
Dossiers de déclaration déposés	nc	126 SAFER	95 dont 91 SAFER	127 dont 124 SAFER	122 dont 119 SAFER	125 dont 123 SAFER	114 dont 110 SAFER

- les GAEC

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'agrément de GAEC	4	4	3	6	10	29	29
Nombre de retraits d'agrément	32	20	23	12	20	15	15

R: ces dossiers sont agréés par le Comité départemental d'agrément des GAEC

- Les autorisations temporaires de poursuite d'activité

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'avis favorables CDOA	13	21	42	51	11	13	5
Surfaces concernées	147 ha	296 ha	420 ha	415 ha	176 ha	186 ha	45 ha

5) BILAN D'ACTIVITE DES SECTIONS DE LA CDOA

5-1) Section « Structures et Economie des Exploitations »

Cette section, rythmée par les dossiers d'installation de jeunes agriculteurs et les autorisations d'exploiter (contrôle des structures), s'est réunie sept fois. Afin d'anticiper la fin du PDRH et d'éviter toute rupture en matière d'installation, une Commission complémentaire s'est tenue en novembre, ce qui explique entre autres le nombre conséquent d'installations réalisées en 2013 et très nettement supérieur aux années précédentes. Sur le plan quantitatif, les mesures sont détaillées ci-dessus.

En matière de foncier agricole - contrôle des structures:

- caractéristiques des opérations soumises à autorisation (hors SAFER)

Types d'opération	2012		2013	
	nombre	Surfaces demandées	nombre	Surfaces demandées
Installations et créations de société	75	1462 ha	84	2031 ha
Agrandissements / réunions d'exploitations	54	979 ha	37	1216 ha
Modifications sociétaires			3	0
Total	129	2441 ha	124	3247 ha

Soit une surface moyenne demandée de 27 ha (hors modifications sociétaires) en 2013

Motifs de soumission au contrôle des structures	2012	2013
Absence de capacité professionnelle agricole	79	86
Dépassement du seuil > 1,5 UR	40	31
Pluriactivité et abs. Associé exploitant	27	19
Suppression ou démembrement exploitation > 1 UR	12	9
Dépassement âge retraite et distance >20 km	8	12

En 2013, 19 opérations soumises à autorisation concernaient des agrandissements de plus de 15 ha, représentant une surface totale de 944 ha, soit 15% des demandes et 29% des surfaces demandées, pour une surface moyenne demandée de 50 ha.

La CDOA a examiné 5 concurrences, les autres opérations concernant des candidatures

uniques.

- Le déroulement de la procédure Terres incultes initiée en 2012, en concertation avec la cave coopérative de Canet d'Aude, les Communes, la Chambre d'Agriculture, le Conseil Général, dans le cadre d'une dynamique de reconquête sur le territoire de la cave, s'est poursuivi. Une mission d'enquête s'est déplacée sur le terrain le 12 juillet 2013, afin de constater l'état d'inculture ou de sous-exploitation des parcelles concernées, sous l'égide de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier ; la CDAF s'est réunie le 18 juillet 2013 et a conclu à l'état d'inculture pour un certain nombre de parcelles cadastrales. Après publication de l'arrêté correspondant et affichage en mairie, une mise en demeure individuelle de remise en valeur des terres incultes auprès des propriétaires concernés a été effectuée entre le 16 et le 30 Avril 2014. Le délai de 2 mois de réponse afin de faire connaître les intentions des propriétaires s'est terminé le 16 juin. Un bilan de l'opération sera à effectuer d'ici la fin de l'année.

En matière d'installation et de transmission des exploitations:

-une remontée significative du nombre d'installations en 2013 explicable par 2 facteurs : la situation économique agricole et notamment viticole satisfaisante et la fin du PDRH
- Opération de repérage de cédants «Caunes Minervois» financée par le PIDIL

En matière de pastoralisme :

Un état des lieux du suivi des groupements pastoraux a été dressé à deux reprises en CDOA, au titre de la tutelle exercée par le Préfet sur ces groupements.

En matière de droits à produire et à paiement:

- pour les droits à primes vache allaitante : 274 droits définitifs ont été attribués à 28 éleveurs, et 421 droits temporaires à 37 éleveurs. Les priorités d'attribution sont fixées par arrêté préfectoral (Jeunes agriculteurs en première priorité).
- quotas laitiers : 32000 litres ont été attribués au titre des ventes directes sur la campagne 2012/2013 (*les attributions au titre des livraisons sont traitées en comité de Bassin laitier Sud Ouest*).
- DPU : le programme départemental DPU a permis de répartir la réserve départementale de 111 442 € à 170 bénéficiaires, dont 107 860 € pour revaloriser des portefeuilles de faible valeur et 3582 € à des nouveaux installés sans DPU.

2014 sera la dernière année de mise en œuvre de ces droits; en effet, au 1^{er} janvier 2015 les dispositions de la réforme de la PAC s'appliqueront (transformation des DPU en DPB, fin du régime de droits à prime vache allaitante, fin du régime des quotas laitiers au 31 mars 2015).

5-2)Section « agro-environnement et Développement Rural »

Elle s'est réunie le 5 décembre 2013. Cette section doit réglementairement donner un avis sur les nouveaux contrats agro environnementaux déposés au 15 Mai. Elle permet également de faire le point sur la dynamique agro environnementale.

En 2013, trois nouveaux Projets de territoire ont été actés :

- Corbières Occidentales (territoire Natura 2000) ;

- Canet d'Aude) (territoires avec
- Sigean) captage prioritaire)

Pour l'enjeu Biodiversité, le nombre de Projets Agro Environnementaux en vigueur au titre de Natura 2000 dans l'Aude est donc de neuf:

- * Basses Plaines de l'Aude
- * Basses Corbières
- * Parc Naturel de la Narbonnaise
- * Corbières Orientales
- * Salses-Leucate
- * Massif de la Malepère
- * Zone humide d'Ouveillan
- * Vallée de l'Orbieu
- * Haute Vallée de l'Aude-Bassin du Rebenty

Quatre territoires à enjeu « Eau » ont été agréés, sur des captages identifiés comme prioritaires :

- la Redorte,
- la Digne d'Aval,
- Canet d'Aude
- Sigean.

108 contrats nouveaux (ou renouvellement) ont reçu un avis favorable de la CDOA :

- 87 au titre de l'enjeu Biodiversité dont
 - 6 apicole,
 - 3 protection des races menacées,
 - 2 lutte contre l'incendie,
 - 76 Natura 2000,
- 21 au titre de l'enjeu Eau (protection de captages prioritaires).

La progression des producteurs engagée dans une Mesure Agro Environnementale est continue et atteint 645 producteurs en 2013 contre 609 en 2012.